

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2024 à l'assemblée générale ordinaire des membres de l'Association SSR Suisse Romande, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de Association SSR Suisse Romande pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant des capitaux propres de CHF 886'731.55, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Ofisa Berney Associés SA

ofisa | BA Signature électronique qualifiée

ofisa | BA Signature électronique qualifiée

Evelyne JOTTERAND
Experte-réviser agréée
Réviser responsable

Jérôme BERSIER
Réviser agréé

Annexe : comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Association SSR Suisse Romande, à Lausanne

BILAN

<i>CHF</i>	31.12.2024	31.12.2023
Débiteur SSR (DG)	2 085 301.81	1 958 439.31
TVA débiteur	15 644.34	5 061.97
Comptes de régularisation actif		
Actifs circulants	2 100 946.15	1 963 501.28
ACTIFS	2 100 946.15	1 963 501.28
Créancier RTS	1 190 793.80	1 155 578.15
Comptes de régularisation passif	4 676.20	24 709.02
C/C RTS (pmt TVA)	18 744.60	14 199.95
Capitaux étrangers à court terme	1 214 214.60	1 194 487.12
Résultat reporté	769 014.16	653 774.50
Bénéfice de l'exercice / perte de l'exercice	117 717.39	115 239.66
Capitaux propres	886 731.55	769 014.16
PASSIFS	2 100 946.15	1 963 501.28

Lausanne, le 11.02.2025

Association SSR Suisse Romande, à Lausanne

COMPTE DE RESULTAT

CHF	2024	2023
Attribution / recettes	1 224 100.08	1 208 889.00
Produits d'exploitation	1 224 100.08	1 208 889.00
Prestations de tiers	4 100.00	2 900.00
Charges de personnel	562 668.65	536 713.03
Charges d'exploitation	539 614.04	554 036.31
Charges d'exploitation	1 106 382.69	1 093 649.34
Résultat d'exploitation	117 717.39	115 239.66

Lausanne, le 11.02.2025